

Annexe 1

Pierre JACCARD

Ch. de la Grange 15
1273 Le Muids

022 366 28 40
079 202 36 34
pierrejaccard@bluewin.ch

Monsieur

Nicolas RAY

Président du Conseil communal

La Chèvrerie de Genolier 5

1273 Arzier-Le Muids

Le Muids, le 21 novembre 2015

Démission de la commission des finances

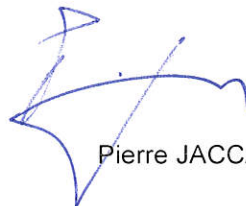
Monsieur le Président,

L'examen du budget 2016 avec la Municipalité par la commission des finances est effectué. La rédaction de son rapport destiné au Conseil communal pour sa séance du 7 décembre 2015 est en cours. Dans ce contexte, je vous fais part de ma démission de ladite commission avec effet au 8 décembre 2015.

Ma décision est motivée par le fait que je ne ferai pas partie du Conseil communal dès la fin de la législature. Je ne serai en effet pas candidat pour la législature 2016-2021.

Il m'apparaît plus judicieux de permettre ainsi à un ou une membre du Conseil communal potentiellement issu des urnes de février/mars prochain de siéger au sein de la commission des finances dès début 2016 afin de lui permettre de participer notamment à l'examen des comptes 2015.

En vous remerciant de prendre bonne note de la présente décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueux messages.



Pierre JACCARD

Copie : aux autres membres de la commission des finances

Annexe 2

Sylviane Dewarrat
Chemin des Philosophes 14
1273 Arzier

Arzier, le 3 décembre 2015

Monsieur
Nicolas Ray
Président du Conseil communal
La Chèvrerie de Genolier 5
1273 Arzier Le Muids

Démission de la commission des finances

Monsieur le Président,

Par la présente je vous fais part de ma démission de la commission des finances avec effet au 8 décembre 2015.

Ne me portant pas candidate pour la législature 2016-2021, il me semble pertinent qu'une ou un membre du Conseil communal décidé à se présenter lors de la prochaine législature prenne ce mandat, dès à présent, afin de se familiariser à cette tâche complexe mais fort intéressante, et ainsi lui permettre de participer entre autre à l'examen des comptes 2015.

Mon expérience durant ces 4 ½ ans passé au sein de la commission des finances fût une expérience positive et fort instructive, tant au point du vue humain qu'intellectuel. Je remercie mes collègues masculins pour les échanges enrichissants ainsi que l'ambiance conviviale que nous avons partagée durant nos nombreuses séances.

En vous remerciant de prendre bonne note de cette décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.



Sylviane Dewarrat

Conseil communal d'Arzier - Le Muids

Interpellation

sur la proposition de Monsieur le Syndic d'accueillir des migrants dans notre Commune

Suite à des articles parus dans la presse régionale du 12 novembre 2015, notamment, le journal 24h intitulé "**Arzier-Le Muids pourrait accueillir des requérants**", notre Syndic invite l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants) à étudier la construction de Portakabin pour accueillir une dizaine de familles de migrants au centre du village.

L'accueil de migrants est un sujet complexe et d'actualité. Un projet de cette nature requiert l'engagement de toute la population. Il est surprenant de constater que ce thème ne fut pas discuté lors du Conseil communal du 9 novembre, soit trois jours avant la parution dans la presse.


Compte tenu de l'intérêt que pourraient manifester les Conseillers communaux et la population de notre Commune envers ce sujet, je souhaiterais que la Municipalité puisse répondre à la question suivante:

- Pour quelle raison le Conseil communal n'a pas été informé de ce projet d'accueil?

Et de sonder la démarche de notre Municipalité sur sa proposition d'accueil par rapport aux observations suivantes:

- notre village est éloigné des principales agglomérations et centres commerciaux,
- les places pour l'enseignement primaire et secondaire sont comptées,
- les centres d'activités sont restreints.
- les voisins immédiats des Portakabin peuvent émettre un avis différent,
- la cure actuellement vide peut servir de lieu d'hébergement.

Bien que la décision finale revient au Canton, je remercie la Municipalité de bien vouloir prendre en considération cette interpellation ainsi que les réponses qu'elle entend y apporter.



Patrick Hübscher
Le 7 décembre 2015